

## **5ème Rando Challenge® Vauclusien**

### **PEYPIN-D'AIGUES – 22 avril 2017**

## **REGLEMENT DU PARCOURS « DECOUVERTE »**

### **Sommaire**

|                                                               |          |
|---------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I. OBJECTIFS</b>                                           | <b>2</b> |
| <b>II. INSCRIPTIONS</b>                                       | <b>2</b> |
| <b>III. CONVOCATION</b>                                       | <b>2</b> |
| <b>IV. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT NECESSAIRE</b>                    | <b>2</b> |
| <b>V. INFORMATION AUX CONCURRENTS</b>                         | <b>3</b> |
| <b>VI. APPEL DES ÉQUIPES</b>                                  | <b>3</b> |
| <b>VII. MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION</b>                | <b>3</b> |
| <b>VIII. TEMPS DE RÉFÉRENCE</b>                               | <b>3</b> |
| <b>IX. RANDONNÉE</b>                                          | <b>4</b> |
| <b>X. LE CLASSEMENT</b>                                       | <b>4</b> |
| <b>XI. RÉSULTATS OFFICIELS</b>                                | <b>6</b> |
| <b>XII. JURY D'ÉPREUVE ET RÉCLAMATIONS</b>                    | <b>6</b> |
| <b>XIII. CAS DE DISQUALIFICATION</b>                          | <b>6</b> |
| <b>XIV. MODIFICATION DU PARCOURS/ ANNULATION DE L'ÉPREUVE</b> | <b>6</b> |
| <b>XV. ASSURANCES</b>                                         | <b>7</b> |

## I. Objectifs

---

Le Rando Challenge® est un événement convivial et ludique, sportif et culturel.

Il vise à promouvoir une pratique sportive de la randonnée pédestre, en relation avec une sensibilisation des participants à une richesse patrimoniale tant naturelle que culturelle.

L'association Le Mille Pattes et la FFRandonnée Vaucluse organisent conjointement cette journée.

A partir d'un parcours d'une dizaine de Km-effort, chaque équipe effectue le circuit proposé en respectant une vitesse moyenne définie et en répondant correctement aux questions posées tout au long du parcours. Les équipes composées au minimum de 2 personnes titulaires – ou non - d'une licence fédérale, partent à intervalles réguliers de 2 minutes - cet intervalle pourra être adapté selon le nombre d'équipe de sorte que les départs s'étalent sur 1h30 au maximum.

## II. Inscriptions

---

Les inscriptions se font par équipes de 2 personnes minimum.

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur :

- le site Web du comité départemental :

<http://www.rando84.com>

Les inscriptions sont ouvertes **du 20 mars au 14 avril 2017**. Le formulaire est à adresser à la FFRandonnée Vaucluse (coordonnées sur le formulaire d'inscription).

Les inscriptions pourront également être faites le jour même sur le site de la manifestation.

## III. Convocation

---

Les équipes inscrites avant la date limite (14 avril 2017) recevront par courriel l'horaire de convocation sur le lieu de rendez-vous. L'horaire de départ de l'équipe leur sera indiqué sur place :

Salle polyvalente - Grand Rue - 84240 PEYPIN D'AIGUES

## IV. Matériel, équipement nécessaire

---

Individuellement, chaque participant doit avoir son équipement habituel pour la randonnée pédestre (chaussures, vêtement de pluie, eau, pharmacie personnelle, etc.).

D'autre part, chaque équipe doit disposer :

- D'un téléphone portable (dont le n° sera communiqué à l'organisation);
- De crayon et de papier;
- D'une trousse de premiers secours;
- De chaussures et de vêtements adaptés aux caractéristiques de la randonnée;
- D'un sac à dos;
- D'une réserve d'eau;
- D'une réserve alimentaire;
- D'une veste coupe-vent et/ou de protection.

## V. Information aux participants

---

Avant l'appel individuel des équipes, une information détaillée (« Briefing ») sur le fonctionnement de l'épreuve vous est proposée.

Cette information porte sur :

- Les documents qui vous sont fournis au départ;
- Un rappel sur les espaces protégés et l'environnement traversé;
- Le temps de référence : distance et dénivelé sont fournis par l'organisateur;
- Le calcul du temps de parcours (Km-effort);
- Le circuit non tracé et la ou les balises à positionner;
- Le pointage des balises sur la carte, et les réponses aux questionnaires à chaque balise;
- Le mode de classement des équipes;
- L'heure de fermeture des parcours.

## VI. Appel des équipes

---

Chaque équipe sera appelée 10 à 15 minutes avant son horaire de départ pour vérifier le matériel et l'équipement et pour recevoir les dernières consignes de l'organisation.

En cas de non présentation de l'équipe complète, à l'heure prévue, le départ sera différé en fonction des impératifs de l'organisation.

## VII. Matériel fourni par l'organisation

---

Au moment du départ, l'organisation remettra à chaque équipe une enveloppe contenant :

- La feuille de consignes (moyenne horaire de référence, etc.);
- Un extrait plastifié en couleurs (à rendre à l'arrivée) de la carte IGN au 1/25.000° avec le parcours tracé;
- Un deuxième extrait NON plastifié de la carte IGN, comme document de travail;
- Le nombre de balises à découvrir sur le parcours tracé et balisé;
- Une fiche de contrôle, à rendre à l'arrivée après l'avoir poinçonnée aux balises situées tout au long du parcours, en fonction des réponses aux questions;
- Diverses documentations et informations historiques, géographiques ou culturelles;
- Le nombre de balises peut être compris entre 7 et 10.

## VIII. Temps de référence

---

### **Km-effort**

1 Km-effort = 1 Km à plat = 100m de dénivelé à la montée

### **Distance à parcourir**

La distance à parcourir correspond à la longueur de l'itinéraire tracé sur la carte.

### **Calcul du temps de référence**

Nombre de Km-effort<sup>(1)</sup> divisé par la vitesse moyenne imposée (en Km/h), auquel s'ajoute un forfait horaire pour l'étude de la carte, ainsi que le temps de repas.

### **Exemple :**

V = Vitesse moyenne imposée = 3 Km/h

L = Parcours 7 Km = 7 Km-effort<sup>(1)</sup>

D = Cumul dénivelées positives = 200 m = 2 Km-effort<sup>(1)</sup>

F = Forfait complémentaire 15' pour préparation sur carte et 30' pour le repas = 45'

Temps de référence =  $(L + D) / V + F = (7 + 2) / 3 + 45' = \mathbf{3h45'}$

**Avant de partir**, l'équipe fournira aux organisateurs le temps cible calculé.

## IX. Randonnée

---

Le parcours doit se faire dans un laps de temps le plus proche possible du temps de référence calculé par les organisateurs.

### Itinéraire tracé sur la carte

Le parcours est tracé sur la carte et balisé sur le terrain;

Les équipes devront respecter ce parcours;

Les équipes devront effectuer le parcours de manière à découvrir les bornes disposées sur l'itinéraire et sur lesquelles figurent les questions auxquelles elles devront répondre.

Après avoir pris connaissance du matériel remis par l'organisation, il est conseillé à l'équipe de :

Calculer le temps cible et par conséquent son heure d'arrivée optimale (heure de départ + temps cible).

En cours de parcours :

La position de chaque balise rencontrée devra être reportée aussi précisément que possible sur la carte plastifiée en « piquant » celle-ci avec l'aiguille attachée à la balise.

A chaque balise rencontrée figure une affirmation à réponses multiples (plusieurs réponses peuvent être éventuellement valables). A l'aide de la pince rattachée à la balise, la fiche de contrôle sera poinçonnée dans la – ou les – case(s) correspondant(s) à la – ou aux – réponse(s) possible(s) et ceci dans la colonne associée au numéro de la balise.

Les membres de l'équipe doivent rester ensemble à tout moment jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée. Des contrôleurs se trouveront sur le parcours, en cas de dissociation constatée l'équipe sera disqualifiée.

Une première borne sera disposée peu après le départ, avec un représentant de l'organisation pour vous conseiller si besoin.

## X. Le classement

---

Le Classement sera effectué en tenant compte des éléments suivant :

**Notez bien** : ce n'est pas une course, ce n'est pas l'équipe qui aura été la plus rapide qui aura le meilleur résultat, car le temps de base idéal est calculé sur une moyenne, fixée par l'organisation qui vous sera communiquée sur place.

### Les écarts entre le temps cible, le temps réalisé et le temps de référence :

> Une pénalité d'un point par minute d'écart est ajoutée d'une part entre le cumul du temps cible et le temps réalisé et d'autre part entre le temps cible et le temps de référence.

Exemple :

| Temps cible | Temps réalisé | Temps de référence | Points       |
|-------------|---------------|--------------------|--------------|
| 290'        | 285'          | 300'               | 5 + 10 = 15  |
| 290'        | 295'          | 300'               | 5 + 10 = 15  |
| 290'        | 305'          | 300'               | 15 + 10 = 25 |
| 310'        | 315'          | 300'               | 5 + 10 = 15  |
| 310'        | 285'          | 300'               | 25 + 10 = 35 |
| 310'        | 295'          | 300'               | 15 + 10 = 25 |
| 310'        | 305'          | 300'               | 5 + 10 = 15  |
| 310'        | 315'          | 300'               | 5 + 10 = 15  |

### Réponses correctes aux questions

A chaque borne rencontrée sur le parcours vous devez répondre à une affirmation à choix multiple (ACM) en poinçonnant la (ou les) bonne case (A, B ou C) sur la fiche contrôle.

Des réponses apportées aux ACM :

**5 points de pénalité** en cas de réponse fausse ou incomplète et

**20 points de pénalité** en cas d'absence de réponse ou de mauvais poinçon.

### Report des bornes sur la carte plastifiée

L'emplacement des bornes devra être reporté sur la carte plastifiée à l'aide de l'épingle accrochée à la borne :

**10 points de pénalité** en cas de mauvais placement (tolérance fixée à la mauvaise position : écart 75m de diamètre sur le terrain, soit 3mm sur la carte);

**15 points de pénalité** en cas de borne manquante ou excédentaire.

- **Le fait de ne pas positionner une borne n'interdit pas de répondre à l'ACM correspondant. De même, l'absence de réponse à une ACM n'invalide pas la borne correspondante.**

Le temps officiel de **l'équipe complète** (au départ et à l'arrivée) est décompté à partir de l'instant où elle reçoit l'enveloppe contenant la carte plastifiée, la fiche de contrôle et les consignes jusqu'au moment où elle rend la carte plastifiée et la fiche de contrôle à l'arrivée.

L'équipe qui l'emporte est celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité, le vainqueur est l'équipe ayant obtenu le meilleur score au niveau du positionnement des bornes. Si les équipes n'ont pu être départagées de cette manière, le critère temps est pris en compte. En dernier recours le résultat obtenu aux ACM est utilisé.

Une question subsidiaire départagera les équipes à égalité.

## XI. Résultats officiels

---

Les résultats officiels sont calculés au fur et à mesure de l'arrivée des équipes et ils seront communiqués après l'arrivée de toutes les équipes.

## XII. Jury d'épreuve et réclamations

---

Un jury d'épreuve est composé du directeur de l'épreuve (responsable de la compétition) et du président de la structure organisatrice (ou son représentant) à minima.

La composition du jury est affichée en un lieu visible de tous au moins une heure avant le premier départ.

Les réclamations sont recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

Il est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de l'épreuve sur tous les litiges survenus ou sur les éventuelles réclamations et/ou disqualifications.

## XIII. Cas de disqualification

---

Une équipe peut être disqualifiée sur décision motivée du jury pour tout manquement grave au règlement, notamment en cas de :

- Non-respect de la stricte autonomie : matériel obligatoire, apport de prestations aux concurrents (équipement, nourriture, etc.);
- Progression délibérée en dehors de l'itinéraire et notamment dans des zones interdites et indiquées comme telles sur la carte ou encore dans des champs cultivés, des prés de fauche, des propriétés privées, etc.;
- Non-respect des règles concernant l'admission d'animaux domestiques;
- Non-respect du code de la route sur les parties du parcours empruntant la voie publique;
- Non-respect de consignes données par un organisateur;
- Utilisation d'un GPS, d'un téléphone portable ou de tout autre appareil électronique d'orientation (hors motif lié à la sécurité);
- Utilisation d'un moyen de transport;
- Non-assistance à un concurrent en difficulté;
- Abandon de déchets divers, pollution ou dégradation des sites par un concurrent ou un membre de son entourage;
- Insultes, impolites ou menaces proférées à l'encontre de tout membre de l'organisation et de tout bénévole;
- Dopage ou refus de se soumettre au contrôle anti-dopage.

Toute équipe mise hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué sa fiche de contrôle, sous sa propre responsabilité, en autonomie complète et sans pouvoir être classée.

## XIV. Modification du parcours/ Annulation de l'épreuve

---

En cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques ou pour des raisons de sécurité), l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de l'arrêter en cours. Aucun remboursement d'inscription ne sera alors effectué.

## XV. Assurances

---

L'organisateur assure en Responsabilité Civile et Accidents Corporels tous les participants régulièrement inscrits, ainsi que les bénévoles de l'organisation.

## XVI. Droit à l'image

---

Les participants autorisent à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de leur image au profit de l'organisateur. Les photographies faites lors de cet événement peuvent être utilisées sous quelque forme que ce soit.

Fait à Avignon, le 09/03/2017  
Les organisateurs